santé
famille
retraite
services

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

MSA SUD CHAMPAGNE

21 OCTOBRE 2022

MSA Sud Champagne (Aube Haute-marne)

Adresse postale	**Siège social**	
1, avenue Maréchal Joffre	Allée Cassandre	tél. 03 25 30 33 33
BP 531	52000 Chaumont	
10032 Troyes Cedex	*https://sudchampagne.msa.fr*	

ORDRE DU JOUR

L'Assemblée Générale ordinaire de la CAISSE de MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE SUD CHAMPAGNE s'est tenue le **VENDREDI 21 OCTOBRE 2022** au Mémorial Charles de Gaulle à Colombey-les-Deux-Églises sous la présidence de Monsieur Éric PETIT, Président de la MSA Sud Champagne. L'ordre du jour était le suivant :

Vérification de la feuille de présence 3

Constitution du bureau 3

Approbation du précédent procès verbal 3

Ouverture de la séance et accueil par le président 3

Rapport d'activité du Directeur Général 4

Lecture et vote des résolutions par le Directeur Comptable et Financier 7

Rapport mutualiste du Vice-Président 7

Rapport moral du Président 10

Clôture de l'Assemblée Générale 13

VERIFICATION DE LA FEUILLE DE PRESENCE

Il est constaté la participation de 91 délégués cantonaux de l'Aube et de la Haute-Marne à l'Assemblée Générale.

L'article 30 des statuts prévoyant que l'Assemblée Générale Ordinaire statue valablement dès lors que le quart des membres qui la composent est présent, le Président déclare donc l'Assemblée Générale ordinaire valablement constituée.

CONSTITUTION DU BUREAU

Le Président propose de constituer le bureau de l'Assemblée en désignant 3 assesseurs, à raison d'un assesseur pour l'ensemble des délégués appartenant respectivement au 1er, 2ème et 3ème collège (article 30 des statuts).

Sont proposés comme assesseurs :

- ***David Taillefumier***
  au titre du 1er collège
- ***Hubert Gatouillat***
  au titre du 2ème collège
- **Thomas Courageot**
  au titre du 3ème collège

L'Assemblée Générale accepte la constitution de ce bureau.

Sur proposition du Président, Stéphane ANTIGNY, Directeur Général, est nommé en qualité de Secrétaire de séance.

APPROBATION DU PRECEDENT PROCES-VERBAL

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 octobre 2021 a été mis à la disposition de tous les délégués cantonaux sur le site internet de la MSA.

Le Président demande à l'Assemblée Générale si elle a des observations à émettre.

Aucune observation n'étant formulée ni aucun avis contraire exprimé, le procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 22 octobre 2021 est approuvé à l'unanimité.

OUVERTURE DE LA SEANCE ET ACCUEIL PAR LE PRESIDENT

M. Éric PETIT salue avec beaucoup de plaisir les délégués présents aujourd'hui. Notre Assemblée Générale 2022 se tient pour la seconde fois du mandat à Colombey les Deux-Églises, lieu emblématique de la Haute-Marne et de notre histoire de France.

Il salue également les personnes qui nous font le plaisir et l'honneur d'être parmi nous aujourd'hui, les partenaires, les offres de services et structures d'insertion.

Enfin, M. Éric PETIT remercie la presse d'être parmi nous aujourd'hui comme elle l'est tout au long de l'année.

RAPPORT D'ACTIVITE DU DIRECTEUR GENERAL

Le rapport d'activité a été présenté par Stéphane ANTIGNY, Directeur Général

Mesdames, messieurs, bonjour,

Pour ce rapport d'activité 2021, je vous propose de vous présenter les principaux chiffres clés de notre MSA puis de vous détailler, sans être exhaustif car cela serait bien trop long, quelques actions phares ou projet qui ont jalonnés l'année 2021 autour de 2 axes majeurs :

- celui de l'accompagnement de nos adhérents et entreprises dans cette période très spéciale où la crise sanitaire était encore bien présente (même si l'on voit qu'elle n'a pas encore totalement disparue).
- et celui de nos actions au cœur des territoires.

Enfin je terminerais cette présentation par quelques données chiffrées sur la performance de notre organisme puis par quelques informations sur nos associations de l'offre de service qui composent avec la MSA, le groupe MSA.

Donc pour commencer, vous rappeler que notre MSA s'appuie sur vous, les délégués qui sont au nombre de 219, et sur le personnel.

Je tiens à souligner qu'en 2021, comme en 2020, le personnel MSA a été présent et pleinement engagé durant toutes les périodes, y compris les confinements, pour assurer la continuité de service et même au-delà, en déployant toutes les mesures exceptionnelles décidées par le gouvernement pour accompagner les entreprises et nos adhérents les plus fragiles (mais j'y reviendrai tout à l'heure).

A fin 2021, nous étions 260 collaborateurs pour assurer la protection sociale de près de 70 000 adhérents aubois ou haut-marnais mais bien plus, si l'on considère la population gérée dans le cadre de nos mutualisations de proximité ou plus généralement de mutualisations nationales.

- Ainsi, nous gérons à Chaumont près de 200.000 pensionnés, et notamment le régime local d'Alsace Moselle,
- Et à Troyes plus de 13.000 allocataires sur les prestations familiales et pour toutes les caisses de France, la gestion des impayés de pensions alimentaires et l'intermédiation financière dans le cadre de l'ARIPA.
- Bien entendu, et en contrepartie, nos collègues des MSA d'Alsace et de Lorraine gèrent pour nous certaines prestations, comme celles de la Santé et des cotisations des non-salariés.

Je profite de cet aparté sur notre gestion interne pour vous présenter les missions nationales que nous assurons aujourd'hui pour l'ensemble du réseau des 35 caisses de MSA, au-delà de l'ARIPA.

Revenons maintenant vers les chiffres clés de l'année 2021 pour vous dire que ce sont près de 145 M€ de cotisations qui ont été émises en 2021 et 275 M€ de prestations légales qui ont été versées (+ 5M€ par rapport à 2020), principalement pour les retraites, à hauteur de 184,5 M€ et la santé pour 72,4 M€. Ensuite viennent les prestations familiales pour 12,5 M€ et enfin les accidents de travail pour 6,3 M€.

En termes de relation de services, nous avons reçu plus de 7.000 visites dans nos accueils et assurer plus de 400 rdv prestations, rdv permettant de s'assurer de l'exhaustivité des droits.

Plus de 80.000 appels téléphoniques ont été reçus et près de 15.000 demandes en ligne traitées.

Au regard des réformes qui se succèdent avec souvent au préalable beaucoup d'effets d'annonces, nous constatons de fortes augmentations d'appels téléphoniques pour savoir quand

telle ou telle prestation sera versée, si la personne y aura droit, pourquoi elle n'y a pas droit... qui nous amène aujourd'hui à constater près de 50% d'augmentation de flux d'appels avec malheureusement des équipes qui ne sont pas extensibles.

Avec un effort de baisse de nos effectifs de 6% entre 2021 et 2025 (et de 5% de frais de fonctionnement par an), après ceux identiques déjà réalisés lors des COG avec l'Etat précédentes (-5% par an également entre 2016 et 2020 et baisse de 1300 postes sur le réseau), nous pouvons difficilement absorber ces nouvelles charges. Nous travaillons donc à trouver des solutions, tout en ayant tout de même déjà renforcé nos équipes d'accueil, au détriment d'autres services où les non-remplacements doivent donc être plus conséquents. Les Espaces France Service dont je reparlerai tout à l'heure, et pour lesquels nous sommes également très engagés, sont une vraie alternative de proximité pour répondre à toutes les questions de 1er niveau.

Concernant l'accompagnement de nos adhérents et de nos entreprises, cela s'est traduit à 2 niveaux :

- pour les aider face aux difficultés rencontrées
- pour les accompagner dans le déploiement et la compréhension des nouvelles réformes.

Face aux difficultés rencontrées, ce ne sont pas moins de 600.000 € qui ont été versées avec des mesures telles que l'indemnité de 100€ pour les bénéficiaires de certaines prestations familiales ou sociales, invalides ou retraités avec des pensions < 2000€ (802 en PF et 5163 retraités).

Nous avons poursuivi et même amplifier notre accompagnement des agriculteurs en difficultés, avec bien entendu la cellule REAGIR, en partenariat avec la Chambre d'agriculture mais aussi dans le cadre des partenariats noués avec le Conseil départemental de l'Aube depuis 2017 et depuis 2021, avec le Conseil départemental de la Haute-Marne. Ces actions d'accompagnement et de déploiement d'actions collectives ou individuelles dédiées et construite parfois spécifiquement en réponse aux besoins identifiés, permettent d'accompagner des retours à l'emploi ou de sortie du RSA mais aussi d'éviter à certains d'entrer dans une spirale dangereuse et surtout de les aider à reprendre confiance.

Cet accompagnement humain se complète aussi d'accompagnement financier avec des échéanciers de paiement et de PEC, avec par exemple en 2021, plus de 300 exploitants bénéficiaires de prises en charge pour près de 1,2 M€.

Cette année, avec l'inflation, ce seront plusieurs M€ de PEC "résilience" qui seront attribués et qui viendront compléter les dispositifs gel 2021 et sécheresse.

Des mesures exceptionnelles d'exonérations de cotisations liées à la crise sanitaire ont été poursuivies sur 2021 à hauteur de 2,5 M€, comme des aides au paiement à hauteur de 3,5M€

Enfin, on peut souligner aussi l'accompagnement de 300 entreprises par notre service de Santé Sécurité au Travail pour des conseils en prévention.

En 2021, comme en 2020, et avec le soutien de nos délégués, ce ne sont pas moins de 300 dons de jouets et des denrées alimentaires notamment par les paniers solidaires qui ont été distribués dans le cadre du programme national MSA Solidaire.

Au-delà de l'accompagnement de la MSA face aux difficultés rencontrées, l'année 2021, malgré la crise sanitaire toujours active, *nous avons accompagnés le déploiement et la compréhension de nos adhérents sur différentes réformes* :

- La réforme logement, qui a pour objectif de d'adapter plus rapidement aux changements de situation et de fiabiliser les ressources prises en compte.
- Les lois Chassaigne 1 et 2 pour revaloriser les pensions de retraite des anciens chefs d'exploitation à hauteur de 85% du SMIC pour une carrière complète et de 100€ supplémentaire en moyenne pour les conjoints et aides familiaux.
- La mise en place de l'intermédiation financière

Plus de 750.000€ ont été distribuées aux jeunes et aux familles dans le cadre des aides extralégales décidées par le Conseil d'administration pour des aides à la scolarité, aux loisirs mais aussi pour des aides financières ponctuelles.

Pour les personnes âgées, ce sont près de 900.000€ qui ont également été décidées par le Conseil d'administration pour le maintien à domicile, les frais de santé ou encore en faveur des aidants familiaux.

Le 2ème axe principal d'actions de l'année 2021 est celui de notre présence et accompagnement sur les territoires.

Cela se concrétise d'abord par la politique forte impulsée par le Conseil d'administration pour porter ou co porter des Espaces France Services. Parce qu'avec les contraintes de moyens que nous subissons, comme tous les services publics, le choix a été fait de ne pas abandonner notre présence physique mais au contraire de la renforcer, en s'appuyant sur les partenariats des EFS et principalement avec les Communautés de communes avec qui nous co-portons des structures, comme à Chaource, Bar sur Seine, Arcis sur Aube et peut-être bientôt en Haute-Marne suite à nos échanges récents avec le Président du CD 52.

Notre présence se traduit aussi par la Prévention Santé et le développement de notre dispositif Instant Santé et nos actions sur les territoires pour développer la vaccination ou les dépistages, comme actuellement sur Octobre Rose.

Il ne faut pas oublier également M't Dents, dispositif qui s'adresse aux âges les plus vulnérables aux risques de caries (3, 6, 9, 12, 15, 18, 21 et 24 ans avec plus de 900 consultations réalisées et avec des actions de prévention vers trois publics spécifiques : les jeunes éloignés du parcours de soin – 152, les femmes enceinte et en période post-natale – 54 et 33 et les personnes de plus 60 ans - 55 (en France, le taux de renoncement moyen aux soins dentaires pour des raisons financières est de 16,8 %)

Même si nous devons poursuivre nos efforts pour faire progresser encore ces taux, il est intéressant de constater qu'ils sont tous supérieurs au niveau national.

La spécificité de la MSA, c'est aussi de bénéficier à travers son guichet unique de la Santé Sécurité au travail pour ses adhérents. En 2021, et à titre d'exemple, ce sont plus de 4000 visites médicales, 300 accompagnements en entreprises pour des études de postes et 18 accompagnements RPS sur le mal-être qui ont été conduits.

Comme je le disais au début de ce rapport d'activité, la MSA ce sont 219 délégués bénévoles et qui sont notamment le relai de la MSA sur les territoires. Une formation en ligne a été proposé depuis les élections de 2020 et ce ne sont pas moins de 72% des élus qui ont profité de cet accompagnement en ligne, à fin 2021. C'est le taux le plus important de France et je tenais à le souligner et à tous vous remercier.

Je n'insisterai pas sur toutes les actions engagées et portées par nos élus puisque le rapport du 1er VP, Fabien DEQUAIRE, viendra tout à l'heure en parler et les décrire. Je souhaitais tout de même mettre en avant 3 points :

- les formations sentinelles qui ont démarré avec une première formation test réalisée avec nos administrateurs, fin 2021, avant la mise en œuvre officielle des plans mal-être sur laquelle le Président PETIT reviendra tout à l'heure
- Les rencontres territoires qui ont permis au Pdt, 1er VP et moi-même de rencontrer nos délégués sur leur territoire et venir parler de l'actualité MSA, sur le 1er semestre 2021, avec pas moins de 100 délégués présents.
- Les fêtes de l'agriculture, toujours des moments importants avec 34 délégués présents pour animer et recevoir sur nos stands et plus de 500 visiteurs comptabilisés. Mais avec le vélo à smoothie que vous avez pu voir ou testé durant l'accueil, nous avons même réussi à doubler ce nombre de visiteurs en 2022.

Quelques mots pour terminer sur la performance de notre caisse en 2021 pour vous dire notamment que les comptes de la MSA ont été validés sans aucune observation, avec près de 6 500 actions de contrôle interne menées et plus de 2800 dossiers contrôlés en vérification comptable

Près de 9000 avis sur service médical ont été rendus et 5,1 M€ ont été récupérés dans le cadre du recours contre tiers, au titre de notre mutualisation Grand-Est, Bourgogne/Franche Comté.

Et au titre des fraudes, nous avons récupérés près de 500.000€ de préjudices subis aux prestations et plus de 250.000€ au titre du travail dissimulé et de la fraude aux cotisations.

Enfin, je ne pourrais pas terminer ce rapport d'activité 2021 sans évoquer nos associations du groupe MSA que vous avez pu retrouver également lors de l'Accueil.

Présence Verte d'abord avec plus de 2700 clients. Acteur indispensable du maintien à domicile avec près de 25.000 appels de nos clients gérés en 2021 sur la plateforme téléphonique pour rassurer, accompagner ou prévenir les secours si nécessaire.

L'ASEPT, association de prévention qui a permis en 2021 à de nombreuses personnes et notamment isolées d'être accompagnées, notamment en distanciel, sur des ateliers du bien vieillir.

Et enfin MSA Services, association en pleine croissance qui assure la coordination de 3 CLS (Joinville, Arcis / Aube, Piney), l'animation des EFS de l'Aube, de la formation et qui réalise des études sur les territoires.

LECTURE ET VOTE DES RESOLUTIONS

Ce point a été présenté par Vincent ARNOLD, Directeur Comptable et Financier

Les décrets prévoient que seule l'affectation du résultat de la Santé au Travail résulte d'une résolution d'assemblée générale.

La proposition d'affectation de ce résultat est établie en application des dispositions des textes en vigueur.

Première résolution : Constatation des résultats

L'assemblée générale constate le résultat de gestion de la santé au travail pour l'exercice 2021, soit -516 578.68€

Deuxième résolution : Non concerné

Au regard du résultat négatif réalisé au cours de l'exercice 2021 du fait du financement de 10 CDD pour participer à l'effort national de mise en place des plateformes COVID, il n'y a pas de vote d'affectation du résultat à opérer.

Au 31 décembre 2021, le montant des capitaux propres (réserve) s'élève donc à 118 493.14€.

RAPPORT MUTUALISTE

Le rapport mutualiste a été présenté par Fabien DEQUAIRE, 1er Vice-Président

Chers amis délégués,

Je suis fier de dresser cette année encore le bilan de toutes les actions conduites depuis notre dernier RDV, ici même en octobre 2021.

Ce mémorial est un haut lieu de la grande histoire. Quant à moi, je vais vous raconter notre histoire, certes plus modeste mais tellement enrichissante, motivante, et dont nous pouvons collectivement nous enorgueillir.

Après une période de disette relationnelle, c'est avec un plaisir non dissimulé que les Présidents et Vice-Présidents des 8 zones géographiques se sont retrouvés en septembre 2021 à Sainte Savine pour un grand remue-méninge : quelles actions, quels sont les besoins de mon territoire ?

A l'issue de cette session de travail, l'envie est revenue et, collectivement ; nous avons convoqué et provoqué les idées.

A partir de cette session et d'une formation à la prise de parole réalisée en décembre par de nombreux Présidents et Vice-Présidents d'échelons, le top départ de la saison 2022 était donné !

Être un élu MSA, c'est connaitre son territoire et avoir le besoin de se mettre à son service pour aider à la bonne connaissance de la protection sociale du monde agricole, c'est vouloir jouer un rôle d'animateur et d'impulseur d'idées pour promouvoir au mieux les richesses, les ressources de son territoire (fiche connaissance territoire).

1 - CONNAITRE SON TERRITOIRE, L'ANIMER POUR LE FAIRE VIVRE :

Au printemps, c'est l'échelon "Entre Der et Blaise" qui a souhaité lever un mystère : celui des méthaniseurs. Sur les 23 que comptent aujourd'hui la Haute Marne : les délégués ont souhaité nous emmener à Brachay.

Un public de 30 personnes studieuses et curieuses a participé et notre partenariat avec la Chambre d'Agriculture 52 fut un premier succès, le tout clôturé par un excellent moment de convivialité en compagnie du maire de la commune.

Pour rester dans le thème des énergies nouvelles, parce qu'un élu MSA est toujours dans l'actualité, l'échelon "Champagne Métropole et Ruralités" nous a conduit à Rosières-Près-Troyes ou la découverte d'une usine biomasse fonctionnant grâce à la paille de 7 exploitants de proximité a éveillé la curiosité de 22 participants.

L'intervention micro de René DOZIERES : 3 000 logements du quartier de Chartreux ainsi que l'Hôpital de Troyes, chauffés grâce à de la paille, méritait bien d'en savoir plus et nous avons appris grâce à un accueil très professionnel du directeur de l'entreprise et partager un petit encas fort sympathique !

2 - AGIR SUR LE FRONT DE LA PRÉVENTION POUR UN LARGE PUBLIC

Après nos découvertes en lien avec l'actualité économique, vous avez souhaité penser à nos aînés avec une action pédagogique et fort appréciée "Séniors au volant".

12 Seniors se sont retrouvés dans les locaux de la mairie d'Essoyes et si nous y avons appris que "Robert sort de sa cour sans marquer de stop au motif que tout le monde sait qu'il habite ici !!!..." ce fut surtout l'occasion de revoir les règles de base de toutes conduites responsables et surtout de nos comportements face à l'alcool quand nous devons prendre le volant.

Poursuivons notre tour d'horizon avec l'échelon "Des Forêts à la Vallée de la Meuse" qui, voyant émerger dans de nombreuses communes différents modèles de défibrillateurs, a souhaité s'emparer de ce sujet et apprendre comment intervenir.

C'est grâce à la Croix Rouge que 13 participants sont aujourd'hui détenteurs de leur brevet 1er secours; le personnel PACT a été formé.

La connaissance des différentes addictions et les moyens de lutte ont attiré 26 participants sur la zone "Du Parc National au Pays Vannier" avec un nouvel intervenant France addictions qui a su captiver son public.

3. LES ACTIONS VITRINES ET PARTENARIALES

Et que dire de notre, votre participation, au côté de SOLAAL au "Dimanche à la campagne" le 1er mai à Champ sur Barse" : la découverte du vélo smoothies fut un réel succès, avec plus de 600 passages sur le stand commun MSA-SOLAAL, et un beau prélude aux actions conduites, dans le cadre de l'action commune Alimentation de ce mois.

Pédaler pour comprendre les enjeux d'une alimentation saine accessible à tous et rémunératrice pour tous nos producteurs, tel était le défi que nous souhaitions partager avec un vaste public.

Si je me limite ici à ce vaste inventaire, c'est aussi pour en faire un bilan quantifié : pas moins de 1700 personnes ont pu apprécier et bénéficier du savoir-faire de nos personnels et de l'engagement de nos élus qui répondent présents pour toutes les manifestations. Le plus bel exemple étant les Fêtes de l'Agriculture, véritable vitrine MSA et "du plus encore" mais aussi lors des inaugurations, telles celle du Secours Populaire 52 en présence de tous les élus et personnalités chaumontaises.

Les Rencontres de Territoire, vaste programme de 8 rencontres avec Stéphane ANTIGNY, Éric PETIT et moi-même, les travailleurs sociaux et élus représentent un temps fort de concertation et de dialogue.

Et 2023 verra s'ouvrir une nouvelle saison.

Vos engagements sur le réseau Sentinelles sont aussi à honorer et révèlent notre capacité à faire face à toutes les situations.

Faire le choix d'intégrer ce vaste maillage du territoire, c'est devenir celui qui repère une situation de détresse et saura les mots à utiliser sans stigmatiser. Celui qui alerte, c'est savoir trouver les bons contacts ou personnes ressources qui arriveront en appui de la démarche. Et enfin et surtout, agir c'est découvrir l'écoute active, c'est prendre la main sans créer de crainte ni de honte, c'est encore savoir dire "tu peux et tu vas t'en sortir, des solutions existent".

Et que dire de l'action commune Alimentation : Opération Pommes de Terre Solidaires qui s'est déroulée le 3 octobre sur le site d'exploitation de la SCEA Agr ifoy sinon qu'un élan de générosité a soufflé sur nos départements avec un premier don de 700 kg de pommes de terre à destination de diverses associations.

Vous avez su répondre à l'appel lancé par notre Caisse Centrale et relever un défi de mobilisation au nom de la solidarité et je vous en remercie de nouveau.

Le livret de recettes, qui vous a été remis lors de votre arrivée est aussi un symbole fort de votre investissement : le partage n'est décidément pas un vain mot parmi vous, parmi nous.

Tout ceci a été possible grâce à vos investissements, vos idées et l'accompagnement des services de la caisse qui, malgré les contraintes induites par les restrictions imposées sur nos budgets, s'efforcent au quotidien d'être un relais, un soutien et d'initier avec vous toute une animation au service de la ruralité.

Nos budgets de fonctionnement deviennent aujourd'hui de plus en plus contraints par les exigences de pouvoirs publics : faire plus, mieux avec de moins en moins de moyens !

Nos missions de base ainsi que nos possibilités d'action se trouvent donc cadrées par un budget de plus en plus réduit qui nous oblige, délégués et personnels de la MSA, à une créativité accrue pour tenir les engagements que nous nous sommes fixés.

Tous nos Présidents et Vice-Présidents se sont prêtés au jeu de la complétude des fiches connaissance du territoire qui ont été le point d'orgue de chaque animation et je tiens ici à les en remercier vivement.

Un grand merci aussi à toutes les structures, exploitants, entreprises qui ont accueilli avec chaleur et professionnalisme toutes nos actions.

Des sollicitations extérieures (Mairies de Bourbonne, de Villars St Marcellin, l'entreprise Cristal Union, la FDSEA 10) sont parvenues au service PACT, Promotion Actions sur les Territoires, qui a répondu présent et à chaque fois a convié les élus des secteurs concernés à participer, contribuant ainsi à informer, animer les territoires.

Conclusion : l'ADN de la MSA Sud Champagne est composé d'un :

A comme Action
D comme Développement
N comme Naturel

Oui, tout ceci est naturel pour nous, pour vous, car notre histoire, notre petite histoire a toute sa place dans ce lieu de mémoire tourné vers l'avenir car empreint des valeurs de solidarité, de responsabilité et de démocratie pleine et entière !

En 2023, il nous faut travailler à trouver de nouvelles idées et nous amuser à vivre nos actions ! TRAVAMUSONS !

Je vous remercie.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le rapport moral a été présenté par Éric PETIT, Président

INTRODUCTION

Si l'année 2021 a été marquée par la crise sanitaire, l'année 2022, a été marquée par d'autres types de problématiques comme les aléas climatiques : la sècheresse qui a touchée de nombreuses régions naturelles, ou encore les évènements géopolitiques : flambée des matières premières, marchés déstabilisés.

A nouveau, la MSA se devait d'être au rendez-vous pour assurer son rôle d'amortisseur social, en appliquant les nombreux dispositifs décidés par les pouvoirs publics et en activant ses propres fonds d'Action Sanitaire et Sociale (ASS).

Nous pouvons souligner notre capacité collective à agir et à innover dans la recherche de solutions Tout ceci, dans la première année d'application de la Convention d'Objectif et de Gestion 2021-2025 (COG).

LES MESURES

Fin 2021, c'est plus de 3000 exploitations qui ont bénéficié de l'indemnité inflation décidée par les pouvoirs publics.

Parallèlement, nous sommes en train de déployer plusieurs plans :

- Les dossiers « Gel 2021 » : 2000 instruits. 1 an plus tard, suite à la mise en place d'une nouvelle procédure : 1000 dossiers à refaire à la main
- Plan résilience Ukraine : 1200 dossiers traités à ce jour
- Enveloppe nationale de 140 K € : le délai de procédure étant contraint, il a été repoussé de 12 jours (communication inter OPA mobilisation de tous)
- Plan habituel de prise en charge des plus fragiles (plan annuel de 263 000 €)
- L'application des lois Chassaigne 1 & 2 : 4000 ressortissants concernés pour l'Aube et la Haute-Marne

- Prise en compte de toutes les pensions pour finaliser les compléments : beaucoup de travail manuel pour nos collaborateurs
- Accompagnement des plus fragiles, déploiement de nombreux dispositifs de solidarité.

L'ensemble de ces mesures a mobilisé nos équipes.

Je vous rappelle qu'en 2021, les embauches étaient bloquées en attente de la signature de la COG :

- Nouveaux collaborateurs
- Formation
- Charge de travail qui augmente, délais qui s'allongent

Malgré un investissement conséquent dans notre outil informatique, celui-ci n'est pas toujours en capacité d'alléger les procédures.

Avec la mise en place du congé paternité d'une durée de 20 jours, il a fallu adapter les 8 premiers jours qui, aujourd'hui, doivent être pris dès la naissance, l'enjeu étant de trouver de la main-d'œuvre pour le remplacement durant cette période.

Au niveau de l'emploi, la MSA Sud Champagne se félicite du maintien du TESA simplifié pour les petits employeurs et du dispositif d'exonération pour les bas salaires Ce projet est reconduit pour 2023.

PLAN MAL-ÊTRE

Fruit d'une implication de longue date et d'un long processus de travail de nos équipes, il y a quelques semaines, les cellules plénières du mal-être pour les exploitants et les salariés ont été mises en place. En effet, la MSA étant impliqué sur ce sujet depuis des années, ce dispositif vient s'ajouter aux préexistants tels que Cellule pluridisciplinaire, Agri-écoute, ou encore l'Aide au répit.

A côté du Comité Technique : 5 experts « missionnés » par la MSA, le comité plénier, présidé par les préfets où siègent l'ensemble des OPA, les organisations syndicales salariés, les élus (maires, départements, quelques associations).

Les missions sont d'établir un état des lieux, de construire un réseau, et proposer de nouvelles actions.

Quelques pistes à travailler :

- La formation sentinelle : être repéré, repérer, se préoccuper, orienter, prendre soin de soi
- S'appuyer sur les maires
- En faire « l'affaire de tous »

ASS

Aujourd'hui, on constate un afflux de demandes d'aides pour le poste Énergie.

SANTÉ/SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Cette année, plusieurs accidents mortels ont touché nos départements (bois, retournements d'engins, chute de hauteur).

Je vous rappelle que la prévention repose sur 3 axes :

la prévention primaire,

accompagner les entreprises dans leur projet d'aménagement et l'intégration de nouvelles activités

accompagner les évolutions techniques comme les tests des exosquelettes, le matériel électroportatif.

En 2021, ce sont 35 entreprises qui ont bénéficié de cet accompagnement.

On notera également que l'année 2023 prévoit une hausse de la cotisation AT.

L'OFFRE DE SERVICES

Les Espaces France Services (EFS), ce sont 74 structures au niveau national portées par la MSA dont 4 voire 5, portées par la MSA Sud Champagne. Les EFS offrent à nos adhérents un nouveau canal de contact.

2021 c'est aussi l'arrivée de conseillers numériques mis à disposition par les Conseil Départementaux. La MSA Sud Champagne y contribue avec un animateur.

A cela s'ajoute l'animation des Contrat Locaux de Santé (CLS) et des évaluations techniques.

La démarche adoptée par MSA Services, à travers son offre d'ingénierie sociale, est d'apporter son expertise, sa connaissance du territoire aux porteurs de projets, notamment aux collectivités.

UN PARTENARIAT RICHE ET CULTIVÉ

La MSA est en partenariat quotidien avec les OPA, sur des actions ponctuelles : SOLAAL, Groupama, les Chambres d'Agriculture.

Notre convention avec les 2 départements nous distingue et permet d'accompagner les exploitations les plus fragiles, notamment les bénéficiaires RSA.

Cette action s'inscrit d'ailleurs dans le prolongement des cellules REAGIR, animées par les Chambres d'Agriculture. Nous devrions prochainement enrichir ces travaux afin d'accompagner les salariés bénéficiaires du RSA.

Cet accompagnement succède l'évaluation des besoins des employeurs et ainsi, vient pallier l es freins grâce à la mobilité, la formation ou encore la reprise de confiance.

C'est un défi complexe pour tous : sortir de la précarité, le retour à l'emploi, apporter de la main d'œuvre. Un défi que nous comptons relever en nous appuyant sur la stratégie d'influence.

LA STRATÉGIE D'INFLUENCE

Savoir-faire, faire savoir

L'année 2021 a accueilli de nouvelles préfètes mais également de nouveaux parlementaires, qui établissent un constat identiques aux précédents : ils sont surpris du périmètre d'action de la MSA et des dispositifs qu'elle déploie dans l'environnement budgétaire contraint que nous subissons.

L'AN 1 DE LA COG

A l'automne 2021, la Caisse Centrale a signé une COG, bien que contrainte, en toute responsabilité.

En juin, lors de l'AG Nationale, l'ensemble des composantes des Conseils MSA s'est exprimé unanimement sur ce point.

Nos entreprises et nos budgets sont confrontés, comme tous, à l'inflation (chauffage, carburant, maintenance). Des mesures d'urgence doivent nous parvenir à ce sujet.

LA VIE MUTUALISTE

Le Président félicite les délégués impliqués dans la vie mutualiste après deux ans compliqués notamment par l'épidémie du COVID-19.

CONCLUSION

La MSA Sud Champagne s'inscrit pleinement dans le réseau des 35 caisses. Elle applique l'ensemble des politiques publics, notamment les missions nationales comme l'ARIPA, la Caisse Pivot Prestations Familiales (PF) ou encore le Recours Contre Tiers (RCT). Le récent dialogue de gestion nous le confirme. Par ailleurs, nous avons nos spécificités, nos territoires.

Je salue l'engagement et l'implication de l'ensemble de nos collaborateurs qui, malgré un contexte difficile, vous accompagnent au quotidien. A leurs côtés, l'ensemble des élus, des délégués, des administrateurs, continuent de porter nos valeurs de mutualisme, de solidarité et de proximité, tout en mettant en valeur nos différences et en étant fiers de nos forces.

CLOTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

M. Éric PETIT présente M. Thierry POUCH, économiste et docteur en sciences économiques depuis 1988, qui évoque les grands dossiers d'actualité pour conclure cette matinée.

Actuellement chef du service Études Références et Prospectives dans la Direction Économie des Agricultures et des Territoires de l'APCA (Assemblée Permanente des Chambre d'Agriculture) à Paris. Chercheur associé au laboratoire REGARDS de l'URCA (Université de Reims Champagne Ardenne) depuis 2007. Il est également membre de l'Académie d'agriculture de France.

M. Pouch est également Vice-Président de la Société Française d'Économie Rurale (SFER) et rédacteur en chef de la revue Paysans et Société

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages : La Chine au risque de la dépendance alimentaire, La pandémie et l'agriculture, La terre : une marchandise ? Agriculture et mondialisation capitaliste, ou encore Agriculture et mondialisation, un atout géopolitique pour la France avec Sébastien Abis, Directeur Général de DEMETER.

Thierry POUCH écrit aussi de très nombreux articles sur le thème de la mondialisation des échanges, de la PAC (Politique Agricole Commune), du Brexit mais aussi sur la politique agricole des Etats Unis et de la Chine.

Le Président, remercie à nouveau tous les participants de leur présence et clôture l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 octobre 2022.

Fait et délibéré à Colombey-Les-Deux-Églises, le 21 octobre 2022.

Le Secrétaire de Séance	Le Président
Stéphane ANTIGNY	**Éric PETIT**